



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise viticole

Question au Gouvernement n° 56

Texte de la question

CRISE VITICOLE

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Barthès.

M. Christophe Barthès . Alors que les vendanges touchent à leur fin, la récolte des viticulteurs audois est cette année la pire récolte depuis des décennies. Normes toujours plus nombreuses et restrictives, inflation, sécheresse, grêle, gel, maladies, concurrence déloyale, terrible et injuste loi Évin, prolifération des sangliers, ou encore attaques incessantes des écologistes intégristes sont autant de difficultés qui touchent nos viticulteurs. L'année sans aléa climatique est désormais l'exception ; celle avec un ou plusieurs aléas est devenue la norme.

Mme Sandrine Rousseau . Elle est où Marine Le Pen ?

Mme Ayda Hadizadeh . Au tribunal !

M. Christophe Barthès . Face à cette situation dramatique, la filière a besoin d'un véritable électrochoc car, sans viticulture, c'est tout un pan de l'économie française qui s'effondre. Le département de l'Aude est l'un des plus pauvres de France...

M. Pierre Cordier . Et les Ardennes ?

M. Thibault Bazin . Et la Meurthe-et-Moselle ?

M. Christophe Barthès . Sans vigne, la catastrophe sera sociale, économique, humaine et environnementale car je vous l'apprends peut-être, madame la ministre de l'agriculture, mais la vigne est le meilleur Canadair au monde, comme le dit si bien le président de la chambre d'agriculture de l'Aude. Afin d'éviter un incendie de 100 000 hectares, qui partirait de Carcassonne et irait jusqu'à la mer Méditerranée, nous devons tout faire pour préserver la vigne !

Madame la ministre, vous devez bientôt vous rendre dans le Gard et les Pyrénées-Orientales. Il est nécessaire que vous fassiez un arrêt dans l'Aude qui se trouve entre ces départements, et ce, même si je sais que vous avez prévu de revenir au mois de novembre, afin d'évoquer plus spécifiquement la question de l'eau.

Les viticulteurs ont besoin d'être écoutés mais surtout que vous preniez des mesures fortes pour les aider. Nous ne pouvons plus attendre, si nous voulons éviter des drames humains, et il est de notre devoir de protéger ces hommes et ces femmes qui font vivre notre territoire. Agir maintenant est une nécessité car dans trois mois il sera trop tard.

Ce constat ne se limite pas à mon département ; il est le même pour de nombreux viticulteurs en grande difficulté comme les producteurs de cognac.

Madame la ministre, comptez-vous venir rapidement dans l'Aude, comme je vous l'ai demandé par écrit dès le lendemain de votre nomination, et allez-vous mettre en place un véritable plan Marshall pour la viticulture ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt . L'Aude souffre, je le sais. Je vous ai entendu. La viticulture, première ressource économique de ce département, est confrontée à des difficultés structurelles, comme c'est le cas dans d'autres grandes régions viticoles : le surstock, la surproduction, la difficulté à trouver des marchés, le changement des habitudes de consommation. Des difficultés plus conjoncturelles s'y ajoutent, vous en avez évoqué quelques-unes, au premier rang desquelles on trouve naturellement le changement climatique et la sécheresse, particulièrement dans l'Aude.

Dans les jours qui ont suivi ma nomination, j'ai reçu l'ensemble des représentants de la filière viticole. Plusieurs mesures ont été décidées. Dans le projet de loi de finances pour 2025, lequel respecte strictement les engagements pris en réponse aux mouvements des agriculteurs, ceux-ci trouveront les réponses qu'ils attendent. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

Un dispositif concerne spécifiquement les viticulteurs. Il s'agit du prêt bonifié censé les aider à rembourser leur PGE lorsqu'ils rencontrent des difficultés de trésorerie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

Mme Danielle Brulebois . Très bien !

Mme Annie Genevard, ministre . Bruxelles a autorisé un plan de 120 millions d'euros, sous forme de crédits nationaux, pour procéder à l'arrachage définitif d'un certain volume de vignes excédentaires. C'est un plan souhaité par la filière. Je me battrais pour que l'on obtienne l'arrachage temporaire.

Mme Sandra Regol . L'arrachage est toujours définitif !

Mme Annie Genevard, ministre . Cela ne suffit pas. La filière m'a remis un plan parce qu'il faut penser l'avenir. Enfin, je me rendrai dans... *(Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice, dont le temps de parole est écoulé.)*

Mme la présidente . Merci de ne pas commencer une phrase alors que votre temps de parole est déjà dépassé de dix secondes. Nous avons toutefois bien noté que vous vous déplacerez dans la circonscription de M. Barthès. *(Protestations sur les bancs du groupe DR.)*

M. Pierre Cordier . Quelle autorité !

Mme la présidente . Ce n'est pas de l'autorité, mais un rappel au juste respect des règles.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 56

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 2024